

## **Motion approuvée par vote lors de l'assemblée générale de l'ALN, le 10 Août 2009.**

Bien que notre association soit maintenant connue d'un large public, il nous semble opportun de clarifier encore nos objectifs et nos positions concernant certains sujets toujours d'actualité.

### **Nos objectifs fondamentaux sont les suivants :**

- Obtenir la liberté de nudité dans tous les espaces publics du domaine naturiste d'Héliopolis,
- Préserver la nature rustique et sauvage de l'île, et combattre les tentatives de bétonnage et les spéculations diverses
- Agir contre toute atteinte à la nature levantine et aux espèces protégées qu'elle recèle.
- Conserver l'île accessible à tous. Quelques idées pour ce faire :
  - o Camping naturiste municipal,
  - o Alimentation mutualiste ou coopérative,
  - o Remise en place de l'auberge de la jeunesse

Conformément à nos statuts, nos actions et nos résultats se sont toujours inscrits dans ce cadre.

### **Sujets d'actualités :**

#### **Sécurisation des accostages et activités nautiques**

Comme nous l'avons souvent publié sous des formes et des formulations diverses (y compris sur notre site Web), nous ne sommes pas opposés à la sécurisation des accostages et à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui passent l'année sur l'île. Mais nous ne tolérerons pas que ces objectifs légitimes servent de prétexte à des prises de décisions qui le sont moins, tant dans leur forme que dans leurs buts. Par exemple, nous ne pouvons pas soutenir un projet de port qui fait la part belle à la plaisance au détriment des passagers. En effet, les commentaires techniques joints au projet retenu mentionnent clairement que les vedettes seront plus exposées à la houle qu'elles ne le sont actuellement puisqu'il est prévu de les accueillir dans l'avant port!... Donc plus de passages via le port militaire de l'Avis.

Par ailleurs il y a toujours eu et il y aura toujours des tempêtes. Chacun sait qu'il ne sera jamais possible de sécuriser le trafic passager par houle de Sud et forte houle d'Ouest, sauf à engager des travaux titanesques.

#### **Posidonies**

Le mouillage des bateaux sur ancre détruit des posidonies. Une étude chiffrerait cette destruction à 300 m<sup>2</sup> par an. Alors qu'attend-on pour poser des corps morts ? Le budget nécessaire n'a rien de commun avec les 4,5 puis 5,7 puis 9 millions d'Euros évoqués dans les documents du Conseil Général.....